



a plaisanté l'autre orateur du jour, l'architecte communal adjoint Fabien Coquillat. Car deuxième grande restauration il va y avoir: l'église n'est certes pas mourante, mais mal en point. D'où le crédit de 800.000 francs accordé par le Conseil général pour financer les études préparatoires à la restauration.

### **Entre sept et dix millions**

Etudes qui vont réellement démarrer cette année. «L'année dernière, nous avons procédé à la sélection de trois bureaux d'architectes qui assureront la direction des travaux. Une sélection très importante au vu des compétences requises pour une restauration de cette envergure et des montants qui seront engagés». Elle devrait en effet coûter entre sept à dix millions de francs, selon une répartition en principe la suivante: la moitié à charge de la Ville (propriétaire de la collégiale), le reste étant financé par des subventions du canton et de la Confédération à raison d'un quart chacun.

L'objectif est d'achever l'étude préparatoire au printemps 2005. Le Conseil général pourrait se prononcer sur la demande de crédit relative à la restauration à fin 2005, et les travaux débuter en 2006 pour s'achever en 2011. Soit mille ans après l'année qui voit le «château neuf» d'ici être mentionné pour la première fois dans un texte. /PHO

## **Une tâche vertigineuse**

Plusieurs centaines de milliers de francs pour les seules études préparatoires, plusieurs millions pour la restauration, sept ans d'études et de travaux... L'établissement du diagnostic et les soins à apporter à la collégiale peuvent donner le vertige. Les explications données samedi par l'architecte communal adjoint Fabien Coquillat montrent toutefois que la tâche est immense. Pour les seules études préparatoires, il s'agit ainsi de consulter les travaux déjà menés par les historiens; rassembler les informations accumulées au cours des sondages et fouilles menés depuis un siècle; évaluer la valeur documentaire et esthétique des dernières restaurations; procéder à des relevés relatifs à la statique du bâtiment; évaluer l'état de conservation des façades, des enduits et des fragments de décors; établir des plans précis de la collégiale (il n'en existe pour ainsi dire aucun) ; mener des études à propos des éléments mobiliers et des équipements techniques (éclairage, chauffage, sécurité, etc.); définir les traitements nécessaires à la seule conservation de l'édifice; réfléchir aux aménagements intérieurs et extérieurs devant permettre de mieux mettre en valeur la collégiale; rassembler et informatiser toutes les informations recueillies; enfin élaborer un budget et un calendrier.

### **Quelle image?**

«Au-delà de tous les aspects techniques, a conclu l'architecte, la question fondamentale est la suivante: quelle image veut-on donner de ce bâtiment ? Et je ne parle pas seulement ici de son apparence physique, mais du message que l'on souhaite lui faire délivrer. Car la collégiale, c'est à la fois un élément central du paysage urbain, un monument historique et un objet patrimonial, mais c'est aussi un lieu d'activité spirituel, culturel, culturel, communautaire et touristique. »

Quel autre bâtiment, loin à la ronde, peut-il se targuer de jouer autant de rôles?